

INFORMATION REGLEMENTEE

30 juin 2017

Econocom Group SE – Société Européenne

Siège social : 5, Place du Champ de Mars, 1050 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0422.646.816 (Bruxelles)

Publication effectuée en application de l'article 15 §.1, al. 1 de la loi du 2 mai 2007 (la « Loi ») relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses.

- L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 mai 2017 a approuvé la division par deux des actions de la société Econocom Group, et a donné pouvoir aux administrateurs délégués de la société pour fixer les conditions et modalités pratiques de cette scission d'actions. La scission d'actions a pris effet le 2 juin 2017.
- A l'issue de cette opération, le capital d'Econocom Group est resté inchangé, soit 23 489 757,67 EUR, mais est désormais représenté par un nombre d'actions multiplié par deux, soit 245 140 430 actions après l'opération de division contre 122 570 215 actions antérieurement.
- Le nombre total de droits de vote existants s'élève à 245 140 430 (dénominateur).
- Au 30 juin 2017, la société Econocom Group détient, hors contrat de liquidité, 8 228 164 actions propres, dont les droits de vote sont légalement suspendus.
- En outre, plusieurs plans d'options et d'actions gratuites ont été mis en place en faveur du personnel et des dirigeants du groupe. Au 30 juin 2017, les engagements du groupe au titre de ces plans sont de 300 000 actions gratuites et 3 206 500 options de souscription d'actions, donnant droit à un nombre total maximal de 6 413 000 actions, dont 4 663 000 actions nouvelles. Ces plans sont conditionnés à l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs, internes et/ou externes.
- Le Conseil d'Administration du 22 juin 2017 a décidé l'émission de 2 000 000 nouvelles options de souscriptions d'actions à servir en actions nouvelles (une par option), qui n'ont pas été attribuées à ce jour.
- Enfin, le Conseil d'Administration du 18 mai 2017 a décidé de proposer à une prochaine Assemblée Générale l'annulation de 6 000 000 actions propres, qui sera réalisée au plus tard le 31 décembre 2017.

- La société n'a pas inscrit dans ses statuts de seuils supplémentaires par rapport aux seuils légaux.

Conformément à la Loi, les notifications de participations importantes, ainsi que toute question à propos de ce qui précède, doivent être envoyées par e-mail à Econocom Group à Galliane Touze, Secrétaire Générale chargée des relations actionnaires et des relations investisseurs : galliane.touze@econocom.com.

À propos d'Econocom

Econocom conçoit, finance et accompagne la transformation digitale des entreprises. Avec 10 000 collaborateurs dans 19 pays, et un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros, Econocom dispose de l'ensemble des capacités nécessaires à la réussite des grands projets digitaux : conseil, approvisionnement et gestion administrative des actifs numériques, services aux infrastructures, applicatifs et solutions métiers, financement des projets. Econocom a adopté le statut de Société Européenne. Cotée sur Euronext à Bruxelles depuis 1986, l'action Econocom Group fait partie des indices Bel Mid et Family Business.

Pour plus d'informations : www.econocom.com

Suivez-nous sur Twitter : http://twitter.com/econocom_fr

Contact relations investisseurs et relations actionnaires : galliane.touze@econocom.com